



**COMMUNIQUÉ**  
***Pour diffusion immédiate***

**La Ligue des droits et libertés et le Réseau Québécois des groupes écologistes appellent la population du Québec à appuyer Ristigouche**

**Montréal, le 10 octobre 2014** – La Ligue des droits et libertés (LDL) et le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) invitent la population à poser un geste de solidarité avec Ristigouche Sud-Est, municipalité poursuivie par la pétrolière Gastem pour 1,5 million \$ pour avoir voulu protéger les sources d'eau potable de ses habitant-e-s.

« Nous ne pouvons accepter que dans une société dite démocratique, les autorités élues, pas plus d'ailleurs que tout citoyen-ne, puissent être poursuivis pour avoir protégé le droit d'accès à l'eau de la population, » déclare Lysiane Roch, porte-parole de la Ligue des droits et libertés. La LDL et le RQGE rappellent que le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unis, dans son observation #15 de 2002, affirme que « les États parties sont notamment tenus de prendre les mesures législatives et autres nécessaires et effectives pour empêcher, par exemple, des tiers (...) de polluer ou de capter de manière injuste les ressources en eau, y compris les sources naturelles, les puits et les systèmes de distribution d'eau. »

Les deux organisations s'inquiètent aussi de l'utilisation de la voie judiciaire par des compagnies pour empêcher des autorités gouvernementales de remplir leurs obligations en matière d'environnement et de droits humains. « Le RQGE, la LDL et de nombreuses organisations dénoncent depuis plusieurs années que des compagnies recourent à des poursuites-baillons pour faire taire des citoyennes et citoyens et les empêcher de participer au débat public. Dans le cas de Ristigouche Sud-Est, une compagnie utilise maintenant la voie judiciaire pour limiter les pouvoirs des autorités gouvernementales de protéger l'environnement et défendre les droits de la population. C'est très grave et cela pourrait créer un dangereux précédent », déplore Laurence Guénette du Réseau québécois des groupes écologistes.

Alors que le gouvernement du Québec refuse de soutenir Ristigouche Sud-Est, la municipalité cherche à amasser 225 000\$ pour sa défense dans la poursuite intentée par Gastem. La LDL et le RQGE invitent la population du Québec à faire un don à [Solidarité Ristigouche](#) et à participer en grand nombre au spectacle-bénéfice qui se tiendra au Centre des congrès de la Gaspésie à Carleton-sur-mer ce dimanche 12 octobre. Il est possible de se procurer un billet pour ce spectacle en composant le 1 800 463-9099.

La LDL et le RQGE considèrent qu'un don à Solidarité Ristigouche constitue un geste de solidarité non seulement envers la population de Ristigouche Sud-Est, mais aussi envers la population des

nombreuses autres municipalités qui prennent des moyens pour protéger l'eau potable et les milieux de vie.

-30-

**Pour informations et entrevues :**

Lysiane Roch, responsable des communications

514-715-7727

Laurence Guénette, Réseau québécois des groupes écologistes

514-495-3131